

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

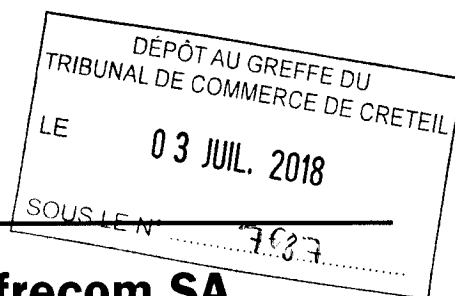
**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00882
Numéro SIREN : 672 004 660
Nom ou dénomination : SOFRECOM

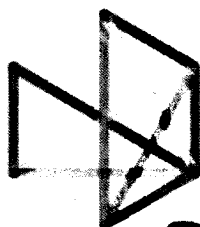
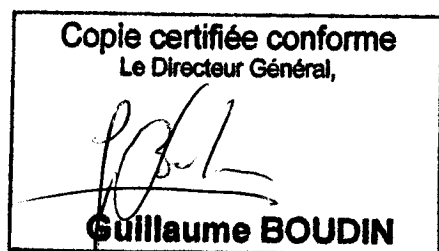
Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2018 sous le numéro de dépôt 7687

895882

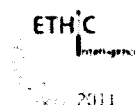


Rapport Annuel Sofrecom SA

31 décembre 2017



Sofrecom
The Know-How Network



Part of the Orange group

Sofrecom

Société Anonyme au capital social de 32.720.000 Euros

Siège social : 24, avenue du Petit Parc
94307 VINCENNES CEDEX

Téléphone : 01.57.36.45.00

Télécopie : 01.57.36.46.85

Site web : www.sofrecom.com

R.C.S : CRÉTEIL 672 004 660

Filiale à plus de 99,99 % du Groupe ORANGE, portée par la holding Orange Participations



Table des matières

Sofrecom	2
Conseil d'Administration	5
Conseil d'Administration au 31 décembre 2017	6
Comité de Direction	7
Comité de Direction au 31 décembre 2017	8
Rapport d'Activité 2017	9
1 Introduction	10
2 Activité commerciale	10
3 Activité	10
4 Résultats	10
5 Principaux risques et incertitudes	11
6 Éléments financiers	11
7 Ressources humaines	12
8 Filiales de Sofrecom SA	12
9 Évolution prévisible et perspectives d'avenir	13
10 Evènements importants survenus depuis la clôture	14
11 Autres informations	14
12 Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)	16
Documents Financiers	17
Annexe	23
Méthodes de comptabilisation	24
Modalités comptables retenues par la société	24
Immobilisations	24
Contrats à long terme	25
Créances clients	25
1.1.4 Disponibilités, concours bancaires	26

Engagements hors bilan.....	26
Succursales étrangères.....	26
Provision pour indemnité départ retraite.....	26
Note sur le bilan	27
Note sur le compte de résultat.....	35
Note sur le tableau de financement.....	40
Résultat des cinq derniers exercices	41
Tableau des filiales et participations	42
Rapport des Commissaires aux comptes	44
Résolutions soumises à l'Assemblée Générale	45
Annexe : Article L. 225-102-1, al 3.....	50
Liste des mandats sociaux.....	50

Conseil d'Administration

Conseil d'Administration au 31 décembre 2017

Administrateurs

Mme Maï De la Rochefordière

Orange Participations représentée par M. Gérard MAZZIOTTO

M. Bruno METTLING

M. Guillaume Boudin (Directeur Général)

M. Marc RENNARD (Président)

M. Pascal VIGINIER

Commissaires aux Comptes

Titulaires KPMG Audit

Tour Egho – 2 avenue Gambetta – CS
60055 - 92066 Paris La Défense

Suppléant Salustro Reydel

Tour Egho – 2 avenue Gambetta – CS
60055 - 92066 Paris La Défense

Représentants du Comité d'Entreprise

M. Daniel Schwartzmann

M. Jean-Claude MARTIN

Comité de Direction

Comité de Direction au 31 décembre 2017

M. Guillaume Boudin	Directeur Général
Mme Pascale Vieljeuf	Directrice Marketing et Stratégie Digitale
Mme Siwar Farhat	Directrice de la Transformation Opérationnelle
Mme Claire Khoury	Directrice Communication et RSE
Mme Marianne Brunat	Directrice Commerciale
M. Jean-Bertrand Dutreix	Directeur Administratif et Financier
M. Philippe Mazaud	Directeur des ressources humaines
M. Rambert Namy	Directeur de l'Unité d'Affaires Business Consulting
M. Laurent Dumontet	Directeur de l'Unité d'Affaires Réseaux & Services (par interim)
M. Dominique Poulhazan	Directeur de l'Unité d'Affaires IT
Mme Andrea Baglietto	Directrice Qualité et Compliance
Mme Dominique Michelet-Patry	Directrice Juridique et Fiscale

Rapport d'Activité 2017

1 Introduction

1 – 1 Groupe Sofrecom

En 2017, le chiffre d'affaires du groupe Sofrecom a connu une forte croissance de 17,1% (+ 14M€), principalement liée à la croissance du Nearshore, ainsi qu'une bonne performance de l'Argentine. Dans ce contexte de reprise, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Sofrecom s'établit à 96 M€ et les effectifs du Groupe s'élèvent à 1 672 salariés à fin 2017.

Le retour à la profitabilité se poursuit en 2017 pour le groupe Sofrecom grâce à la forte croissance délivrée par le Nearshore.

L'actionnaire Orange a confirmé son soutien au plan de retour à la profitabilité en recapitalisant Sofrecom SA à hauteur de 6,5 M€.

1 – 2 Sofrecom SA

En 2017, le chiffre d'affaires est de 46,7M€ et les effectifs sont de 307 salariés.

2 Activité commerciale

Les commandes nettes signées en 2017 par Sofrecom SA s'élèvent à 55,37 M€, pour 29,7% d'entre elles dans le domaine du Business Consulting, 39,6% dans le domaine IT et 30,7% dans le domaine du Network Consulting.

Ces commandes signées comprennent 16,3 M€ de commandes hors groupe, en hausse de 59,4% d'une année sur l'autre.

3 Activité

Le chiffre d'affaires de Sofrecom SA s'établit à 46,7 M€, se répartissant entre le Business Consulting (30,2%), le Network Consulting (38,9%), et le domaine IT (30,9%).

Le chiffre d'affaires hors groupe s'élève à 21,9% du total de l'activité.

4 Résultats

L'Ebitda 2017 de Sofrecom SA s'élève à -17,3 M€, soit une diminution de 89% par rapport à 2016.

Le plan d'action d'optimisation de la structure de coûts initié en 2014 s'est poursuivi, permettant une diminution de tous les postes de charges. Le résultat net de la société s'établit à -17,4 M€ en dégradation de 7 M€.

5 Principaux risques et incertitudes

Le solde des provisions et dépréciations comptabilisées sur Sofrecom SA et présentées en annexe 4 a augmenté de 6,5M€ soit 37,4%. Cette augmentation s'explique principalement par la constatation de provisions complémentaires sur créances clients (2,8M€) et un complément de provision sur les titres détenus liée à la dégradation de la situation nette des filiales Sofrecom (Algérie, Argentine, Indonésie) pour 2,7M€.

6 Éléments financiers

Les évolutions significatives des **éléments de l'actif** de Sofrecom SA sont :

- **Actif immobilisé** : le poste d'immobilisations incorporelles et corporelles est resté stable sur l'exercice en valeur nette. 0,6 M€ de frais de R&D ont été immobilisés fin 2017.
- **Créances nettes** : 56,5 M€, en baisse de 3,9 M€, du fait de la constatation de factures à établir en baisse de 1,3 M€ par rapport à 2016, et de la diminution des créances clients, liée à la poursuite des actions de recouvrement.
- Le montant des **charges constatées d'avance** de 139 K€ est constitué exclusivement de charges d'exploitation

Les évolutions significatives des **éléments de passif** de Sofrecom SA sont :

- **Capitaux propres** : Augmentation de capital de 6,5M€
- **Emprunt & dettes financières** : la dette financière correspond au compte courant Orange. Il s'élève à 979K€.
- **Dettes fournisseurs** : 14,4 M€ en baisse de 1,2 M€.

Les dettes fournisseurs et fournisseurs d'immobilisations (hors Factures non parvenues) se décomposent de la façon suivante :

2017	en K€	Date fact < 60 jours	60 <Date fact < 90	90 <Date fact < 120	120 <Date fact < 150	150 <Date fact < 210	210 <Date fact < 280	280 <Date fact < 360	360 <Date fact < 720	Date fact < 01/01/15
Fournisseurs	2 961	218	28	35	16	556	434	-40	1 297	417
Fournisseurs immo	0									

2016	en K€	Date fact < 60 jours	60 <Date fact < 90	90 <Date fact < 120	120 <Date fact < 150	150 <Date fact < 210	210 <Date fact < 280	280 <Date fact < 360	360 <Date fact < 720	Date fact < 01/01/14
Fournisseurs	5 275	169	672	573	254	1 346	290	368	737	866
Fournisseurs immo	11			10	1					

→ **Dettes fiscales et sociales:** 16,6 M€ en diminution de 1,6 M€ du fait principalement du transfert en provision pour risques d'une charge à payer constituée en 2016 suite à un contrôle fiscal en Egypte et un risque sur l'IS sur notre succursale indonésienne.

→ **Produits constatés d'avance:** 10 M€, vs 3 M€ en 2016.

Le **total du bilan** est de 65,4 M€ (en diminution de 4 M€ par rapport à 2016).

→ **Dividendes**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, au cours des trois derniers exercices, Sofrecom SA n'a pas distribué de dividendes.

7 Ressources humaines

L'effectif moyen de Sofrecom SA sur l'année 2017 s'est élevé à 307 salariés, en hausse par rapport à 2016 (302 salariés).

8 Filiales de Sofrecom SA

En 2017, 62,6M€ de commandes ont été enregistrées par nos filiales; en hausse par rapport à 2016 (+35,8%) Cette augmentation concerne essentiellement Sofrecom Services Maroc et Sofrecom Tunisie.

→ **Sofrecom Argentina**

Sofrecom Argentina a vu son activité d'achat/revente augmenter en 2017. Le chiffre d'affaires à fin 2017 est de 22M€ contre 17,3M€ en 2016, soit une augmentation de 27% à taux de change constant (le chiffre d'affaires au taux de change historique était de 19,9 M€)

Un résultat net de -1 M€ a été dégagé sur l'ensemble de l'année.

→ **Sofrecom Tunisie**

La filiale Sofrecom Tunisie, dont l'activité est essentiellement tournée vers le support au Groupe Orange dans le domaine des Plateformes de Services, a accéléré son développement en 2017 (+55%), réalisant un chiffre d'affaires de 18,8 M€ et dégageant un résultat net de 5 M€ contre 2,9 M€ en 2016.

→ **Sofrecom Service Maroc**

Sofrecom Services Maroc a démarré au dernier trimestre la fourniture de services au groupe Orange à partir de son nouvel établissement de Casablanca.

Le chiffre d'affaires de Sofrecom Services Maroc s'élève à 15,1 M€, en forte augmentation par rapport à 2016 (71%). Le résultat net est bénéficiaire à hauteur de 1,3 M€.

→ **Sofrecom Indonésie**

La filiale Sofrecom Indonésie a été créée en juin 2016. Sa principale activité touche essentiellement les domaines de l'IT. Le chiffre d'affaires s'élève à 1,2M€ pour un résultat net de - 0,7M€.

→ **Sofrecom Algérie**

L'activité de cette filiale consiste principalement en la fourniture de services de maintenance SI dans le cadre de nos contrats avec Algérie Telecom.

Un chiffre d'affaires quasi nul a été réalisé en 2017, pour un résultat net de - 0,6 M€

→ **Sofrecom Thaïlande**

Le chiffre d'affaires est quasi stable par rapport à 2016 et s'élève à 0,1 M€ Le résultat net de l'exercice reste déficitaire à hauteur de -1,1 M€.

→ **Sofrecom Pologne**

La société est en cours de liquidation. Il n'y a pas eu d'activité sur l'exercice 2017.

→ **Sofrecom Vietnam**

Compte tenu de l'environnement économique international, il a été mis fin aux activités d'offshore de cette filiale dans le courant du second semestre 2013.

→ **Sofrecom Maroc**

Cette filiale n'a plus d'activité depuis 2009.

9 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour renouer avec la rentabilité, Sofrecom SA poursuit l'adaptation de son modèle opérationnel et le renforcement de sa croissance. Le budget 2018 est basé sur une hypothèse de croissance de 6% du chiffre d'affaires.

Le plan de développement se construit autour des enjeux clients suivants :

- Accompagner le développement des infrastructures
- Accompagner la transformation
- Capitaliser les savoir-faire

Poursuivre et sécuriser la montée en charge de l'activité nearshore, en deux axes :

- Développer l'activité,
- Diversifier l'activité

Poursuivre les actions permettant l'optimisation des coûts

10 Evènements importants survenus depuis la clôture

Néant

11 Autres informations

→ Intégration fiscale

Sofrecom SA fait partie du périmètre d'intégration fiscale Orange. Il n'y a aucun stock de déficits fiscaux reportables antérieur à la date d'entrée dans le groupe fiscal.

→ Détention du capital de Sofrecom SA

	<i>Nombre d'actionnaires</i>	<i>% d'actions détenues</i>
Actionnaires détenant plus de 66% du capital	1	99,99%
Actionnaires détenant de 50% à 66% du capital		
Actionnaires détenant de 33% à 50% du capital		
Actionnaires détenant de 20% à 33% du capital		
Actionnaires détenant de 10% à 20% du capital		
Actionnaires détenant de 5% à 10% du capital		
Actionnaires détenant moins de 5% du capital	1	0,01%
	2	100%

→ Participation des salariés au capital

Au dernier jour de l'exercice, aucun salarié ne détient d'action de la société.

→ Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce

Aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code du Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

→ Rémunération des mandataires sociaux

Les administrateurs sont salariés ou fonctionnaires de Orange. Les rémunérations versées par Orange à titre de salaire aux salariés de droit privé ou de traitements aux fonctionnaires sont conformes aux grilles de classification en vigueur au sein du groupe Orange et parfaitement connues de la société Orange en tant qu'employeur.

Sofrecom applique la politique du groupe Orange qui est de ne pas verser de jetons de présence ou de rémunération spécifique lié à la fonction de mandataire social au sein du groupe, les mandats faisant partie intégrante de la mission confiée par Orange à ses salariés.

→ **Cumul des mandats d'administrateurs**

Les mandats des administrateurs, en application de l'article L225-102-1 sont énumérés dans les annexes.

→ **Charges non fiscalement déductibles**

La part non déductible des dépenses relatives aux loyers des véhicules de tourisme s'élèvent pour l'exercice 2017 à 2K€.

12 Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

Art. D.441-I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Art. D.441-I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	0					99	0					327	
Montant total des factures concernées (en K€) (préciser HT et TTC)	TTC		218 TTC	28 TTC	2 716 TTC	2 962 TTC	0	1 956 TTC	2 665 TTC	1 012 TTC	15 588 TTC	21 221 TTC	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT ou TTC)			1,1% TTC	0,1% TTC	14,0% TTC	15,3% TTC							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice(TTC)								4%	5%	2%	29%	40%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures exclues	0						0						
Montant total des factures exclues (et TTC)	0						0						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels ☐ Délais légaux						☒ Délais contractuels ☐ Délais légaux						

Documents Financiers

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de développement		5 983	4 776	1 207	178
Concessions, brevets et droits similaires		5 107	4 677	430	1 216
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage		208	192	16	0
Autres immobilisations corporelles		9 194	8 444	750	986
Immobilisations en cours					44
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations		6 728	4 583	2 145	2 885
Créances rattachées à des participations		408		408	487
Autres titres immobilisés					
Prêts		2 353		2 353	2 264
Autres immobilisations financières		47		47	68
ACTIF IMMOBILISE		30 028	22 671	7 356	8 129
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés		57 237	7 147	50 091	53 254
Autres créances		8 225	1 798	6 427	7 127
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
(dont actions propres)					
Disponibilités		732		732	262
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance		139		139	62
ACTIF CIRCULANT		66 333	8 944	57 388	60 705
Frais d'émission d'emprunts à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif		692		692	611
TOTAL GENERAL		97 052	31 616	65 437	69 445

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Capital social ou individuel (dont verse :	32 720)	32 720	26 220
Primes d'émission, de fusion, d'apport		4 669	4 669
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale		500	500
Reserves statutaires ou contractuelles			
Reserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		(10 648)	(231)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(17 419)	(10 417)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		9 822	20 741
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		4 709	2 947
Provisions pour charges		5 768	4 936
PROVISIONS		10 477	7 883
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		87	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	979	421
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 974	2 940
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 451	15 662
Dettes fiscales et sociales		16 622	18 245
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6	133
Autres dettes		58	48
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		9 955	3 023
DETTES		45 132	40 473
Ecarts de conversion passif		5	348
TOTAL GENERAL		65 437	69 445

Résultat de l'exercice en centimes -17 418 787,23

Total du bilan en centimes 65 436 625,41

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens			185	185	115
Production vendue de services		31 082	15 433	46 516	50 337
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		31 082	15 618	46 700	50 451
Production stockée					
Production immobilisée				583	660
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				4 927	2 993
Autres produits				1 581	1 412
PRODUITS D'EXPLOITATION				53 791	55 516
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				27 162	28 183
Impôts, taxes et versements assimilés				1 089	1 492
Salaires et traitements				19 250	20 848
Charges sociales				9 704	10 368
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				880	1 106
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 510	1 120
Dotations aux provisions				5 756	1 498
Autres charges				1 579	1 092
CHARGES D'EXPLOITATION				69 929	65 708
RESULTAT D'EXPLOITATION				(16 138)	(10 192)
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations				2 460	1 364
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				41	42
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				2 680	1 135
Différences positives de change				11	86
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				5 192	2 628
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				3 885	2 186
Intérêts et charges assimilées				6	4
Différences négatives de change				359	173
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				4 250	2 362
RESULTAT FINANCIER				942	265
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				(15 196)	(9 927)

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		111	105
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS		111	105
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 736	1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1	99
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 738	101
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 626)	4
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		1 000	350
Impôts sur les bénéfices		(1 404)	144
TOTAL DES PRODUITS		59 095	58 248
TOTAL DES CHARGES		76 513	68 666
BENEFICE OU PERTE		(17 419)	(10 417)

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Rubriques	FLUX DE TRESORERIE	
	2017	2016
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	-17 418 787	-10 417 254
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie		
- amortissements	879 945	1 106 489
- plus ou moins value sur cession d'actifs	1 291	-5 390
- variations des provisions	6 543 077	675 884
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-9 994 474	-8 640 270
Diminution (augmentation) des stocks		160 800
Diminution (augmentation) des clients	337 492	3 347 942
Diminution (augmentation) des autres créances	1 766 650	-603 852
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs *	-1 211 383	672 360
Augmentation (diminution) des autres dettes	5 009 768	840 234
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	5 902 527	4 417 485
FLUX NET D'EXPLOITATION	-4 091 947	-4 222 786
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation (diminution) des fonds propres en cash	6 500 000	7 000 000
Emprunt (remboursement) **	558 050	-3 373
Augmentation (diminution) des découverts bancaires	87 251	
FLUX NET DE FINANCEMENT	7 145 302	6 996 627
OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Produits de cession immobilisations (incorp, corp, titres)		104 876
Diminution autres immobilisations financières	498 149	1 236 922,78
Acquisition d'immobilisations (incorp, corp, fin)	-2 954 067	-4 721 068
Augmentation (diminution) dettes fournisseurs d'immo	-127 305	-9 841
FLUX NET D'INVESTISSEMENT	-2 583 223	-3 389 110
TRESORERIE	FLUX NET DE TRESORERIE	-615 268

Annexe

Méthodes de comptabilisation

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le plan comptable professionnel de l'ingénierie s'applique à la société.

Modalités comptables retenues par la société

Immobilisations

L'application du règlement 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et du nouveau règlement n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs applicables à partir du 1^{er} Janvier 2005 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la société.

Méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Méthodes d'amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée fixée d'après la durée d'utilisation effectivement prévue pour le bien. Les durées retenues sont les suivantes :

Installations techniques, matériel et outillage	5 ans
Installations générales, agencements, aménagements	5 ou 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans
Logiciel	3 ans
Immobilisations incorporelles	3 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent en valeur brute au bilan pour leur coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur d'inventaire des titres de participation est

comparée à leur valeur d'acquisition. Les éventuelles moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation affectant les titres de participation et, si nécessaire, les créances rattachées et les provisions pour risques.

Au cas particulier des filiales de Sofrecom, toutes créées ad hoc par la société, l'actif net comptable de chacune d'elle est représentatif de la valeur d'inventaire retenue..

Contrats à long terme

Prise en compte du chiffre d'affaires

Depuis le 1er janvier 2003, pour satisfaire aux exigences de la société Orange et aux préconisations du PCG – article 380-1, Sofrecom SA utilise la méthode de comptabilisation à l'avancement.

Définition de la méthode à l'avancement :

- Les charges ont un impact instantané en résultat.
- Le chiffre d'affaires est déterminé en fonction d'un pourcentage d'avancement des travaux afin de conserver un taux de marge constant durant toute la vie du contrat.

Si la marge à terminaison peut être estimée de façon fiable, ce pourcentage d'avancement est calculé en fonction des coûts déjà comptabilisés par rapport aux coûts totaux prévisionnels.

Pour les contrats en vigueur non signés (CVNS), par prudence, le chiffre d'affaires n'est valorisé qu'à hauteur du coût de production.

Pour les contrats de maintenance, compte tenu de la non linéarité des charges, le chiffre d'affaires est par exception calculé prorata temporis.

Provision pour perte à terminaison

Lorsqu'à la clôture d'un exercice le coût de revient prévisionnel à terminaison d'une affaire est estimé devoir être supérieur au montant total des produits correspondants, une provision pour risque est constituée pour la différence entre la perte réelle à la clôture et la perte prévisionnelle.

Créances clients

Évaluation des créances libellées en devises

Les créances libellées en devises étrangères sont converties au cours de clôture de l'exercice. Les différences de change éventuelles sont portées en écart de conversion.

Les différences de change latentes défavorables sur les opérations en devises font l'objet de provisions pour risque dotées pour leur totalité sur l'exercice de leur constatation.

Dépréciation des créances clients

Les créances clients font l'objet d'une appréciation statistique. Cette analyse conduit Sofrecom SA à provisionner les créances avec un principe qui consiste à retenir un taux de dépréciation de 40% pour les créances échues depuis 1 an, 80% pour les créances échues depuis 2 ans, et enfin 100% pour les créances échues au-delà de 3 ans. Toutefois, pour prendre en compte le risque réellement encouru, une analyse au cas par cas est menée en sus. Celle-ci peut conduire à revoir à la hausse ou la baisse les provisions préalablement constituées.

1.1.4 Disponibilités, concours bancaires

Les liquidités en devises sont converties en Euros sur la base du cours officiel de change à la date de clôture. Les pertes ou gains de change sont compris dans le résultat de l'exercice.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan s'élèvent à :

Engagements reçus sur ventes de biens et services : 0 K€

Engagements donnés sur achats de biens et services: 7 076K€

Les cautions, avals et garanties bancaires s'élèvent à 1 586 K€

Au 1^{er} janvier 2015, le Compte Personnel Formation (CPF) a substitué le DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 seront utilisables jusqu'au 31 décembre 2020 de la même manière que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

Les droits cumulés acquis par les salariés au titre du DIF (Droit Individuel de Formation) et n'ayant pas fait l'objet d'une demande de formation s'élèvent à 2 333 heures.

Succursales étrangères

Les comptes des établissements à l'étranger sont tenus en devises et sont intégrés dans le bilan pour la contre-valeur en Euros.

Provision pour indemnité départ retraite

La provision est calculée par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projeté. Ce coût actuariel des engagements est enregistré en compte de résultat.

Les différentes hypothèses retenues pour l'engagement au 31/12/2017 sont :

taux d'actualisation = 1,65% (vs 1,45% en 2016)

taux d'inflation = 2 %

taux d'évolution des salaires à LT = 2 % (identique à 2016)

taux de charges sociales = 51,45%

Selon la recommandation CNCC n° 2003-R.21, la société applique la méthode dite du corridor pour le traitement des écarts actuariels.

Note sur le bilan

Note 1 : Tableau des mouvements de l'actif immobilisé

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT		4 533		1 451
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 854		394
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Const. Install. générales, agencements, aménagements				
Install. techniques, matériel et outillage industriels		393		21
Installations générales, agencements, aménagements		2 182		
Matériel de transport		325		
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 570		123
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		44		
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		9 514		144
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		5 207		2 008
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 733		86
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		7 939		2 094
TOTAL GENERAL		27 840		4 083

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			5 983	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	1 084	57	5 107	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn., matériel et outillages industriels		206	208	
Installations générales, agencements divers			2 182	
Matériel de transport			325	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6	6 687	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	44			
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44	212	9 401	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		79	7 136	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		419	2 400	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		498	9 536	
TOTAL GENERAL	1 129	767	30 028	

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	4 355	422		4 776
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 638	95	57	4 677
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements, aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	392	6	206	192
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 494	213		1 706
Matériel de transport	325			325
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 273	144	5	6 412
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 483	363	211	8 636
TOTAL GENERAL	17 476	880	267	18 089

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT INC							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install Tech							
Install. Gén							
Mat. Transp							
Mat bureau							
Embal récup							
CORPOREL							
Acquis, titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaier				
Primes de remboursement des obligations				

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Note 2 : Participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS > 10 %	31.12.2017				31.12.2016			
	% détenu	Valeur brute	Provision	Valeur Nette	% détenu	Valeur brute	Provision	Valeur Nette
(en KE)								
A - TITRES								
1. Sociétés Télécommunications								
. Etranger								
SOFRECOM MAROC	100	161	161	0	100	161	20	141
SOFRECOM POLSKA	100,00	710	710	0	100,00	710	710	0
SOFRECOM THAILAND	99,99	498	498	0	99,99	498	498	0
SOFRECOM ARGENTINA	98,00	2 051	1 465	586	98,00	2 051	143	1 908
SOFRECOM ALGERIE	99,94	2 218	1 065	1 153	99,94	210	210	0
SOFRECOM SERVICES MAROC	99,84	161	0	161	99,84	161	161	0
SOFRECOM VIETNAM	100,00	188	93	95	100,00	188	93	95
SOFRECOM TUNISIE	99,00	150		150	99,00	150		150
SOFRECOM INDONESIE	99,00	591	591	0	99	591		591
. France								
TOTAL		6 728	4 583	2 145		4 720	1 835	2 885
B - AVANCES CAPITALISABLES								
1. Sociétés Télécommunications								
TOTAL		0	0	0		0	0	0
TOTAL		6 728	4 583	2 145		4 720	1 835	2 885

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Note 3 : Variation de la situation nette

<i>Situation à l'ouverture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		20 741 222
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		20 741 222
<i>Variations en cours d'exercice</i>	<i>En moins</i>	<i>En plus</i>
Variations du capital		6 500 000
Résultat de l'exercice	17 418 787	
SOLDE	10 918 787	
<i>Situation à la clôture de l'exercice</i>		<i>Solde</i>
Capitaux propres avant répartition		9 822 435

Montants exprimés en Euros

Le capital social s'élève à 32 720 000 euros divisé en 16 360 000 actions de 2 euros chacune entièrement libérées

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Note 4 : Provisions et dépréciations

<i>Rubriques</i>	<i>KE</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges					
		611	692	611	692
		4 190	399	99	4 490
			1 102		1 102
		3 082	4 255	3 144	4 193
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		7 883	6 448	3 854	10 477
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations					
		1 835	3 168	420	4 583
		400		400	
		4 321	4 510	1 684	7 147
		3 022	25	1 249	1 798
DEPRECIATIONS		9 577	7 703	3 753	13 527
TOTAL GENERAL		17 461	14 150	7 607	24 004
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice			10 265 3 885	4 927 2 680	

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Note 5 : Créances et dettes

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>KE</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations		408		408
Prêts		2 353		2 353
Autres immobilisations financières		47		47
Clients douteux ou litigieux		7 333	187	7 147
Autres créances clients		49 904	49 904	
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		71	71	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		4	4	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		3 968	3 968	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses		15	15	
Groupe et associés		4 049	2 251	1 798
Débiteurs divers		117	117	
Charges constatées d'avance		139	139	
TOTAL GENERAL		68 409	56 657	11 752
Montant des prêts accordés en cours d'exercice		89		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		400		
Prêts et avances consentis aux associés				

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, - 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	87	87		
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	979	979		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 451	14 451		
Personnel et comptes rattachés	5 124	5 124		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 614	3 614		
Etat : impôt sur les bénéfices	112	112		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 315	4 315		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 457	3 457		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6	6		
Groupe et associés				
Autres dettes	58	58		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 055	9 055		
TOTAL GENERAL	42 158	42 158		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	558			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Répartition groupe et hors groupe des créances et des dettes

<i>ETAT DES CREANCES (en K€)</i>	Montant brut	Créances hors groupe	Créances intragroupe Orange
Créances rattachées à des participations	408	0	408
Prêt	2 353	89	2 264
Autres immobilisations financières	47	47	0
Stocks	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	7 333	4 330	3 004
Autres créances clients	49 904	25 481	24 422
Autres créances	4 059	4 059	0
Groupe et associés	4 049	0	4 049
- dont intégration fiscale Orange SA			2 249
- dont compte courant Sofr Algérie			
- dont compte courant Sofr Thailand			1 798
- dont compte courant Sofr Maroc			0
- dont compte courant Sofr Services Maroc			0
- dont compte courant Sofr Pologne			
- dont compte courant Sofr Vietnam			
- dont compte courant Sofr Tunisie			
- dont compte courant Sofr Indonésie			2
- dont compte courant Orange SA			
Fournisseurs et débiteurs divers	117	13	103
Charges constatées d'avance	139	139	0

<i>ETAT DES DETTES (en K€)</i>	Montant brut	Dettes hors groupe	Dettes intragroupe Orange
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit			
Fournisseurs et comptes rattachés	14 451	4 611	9 840
Dettes fiscales, sociales et autres dettes	16 622	16 622	0
Dettes sur immobilisations	6	6	0
Groupe et associés	979	0	979
- dont compte courant Orange SA			979
- dont emprunt Orange SA			
Autres dettes	58	58	
Produits constatés d'avance	9 955	8 132	1 823

<i>ETAT DES ACOMPTES (en K€)</i>	Montant brut	Acomptes hors groupe	Acomptes intragroupe Orange
Avances et acomptes sur commandes en cours	2 974	2 896	78

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Note 6 : Charges à payer, produits à recevoir

Charges à payer

<i>Nature des charges en K€</i>	<i>Montant (en K€)</i>	<i>Imputation au compte</i>
Fournisseurs, factures non parvenues	11 490	408 (Fournisseurs)
Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	6	4084 (dettes sur immo)
Personnel congés	2 889	428 (dettes fiscales et sociales)
Personnel autres charges à payer	2 234	428 (dettes fiscales et sociales)
Personnel, organismes sociaux charges à payer	2 494	438 (dettes fiscales et sociales)
Etat charges à payer	142	448 (dettes fiscales et sociales)
Etat IRPP à payer	3 314	448 (dettes fiscales et sociales)
TOTAL	22 569	

Produits à recevoir

<i>Nature des produits en K€</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
Client Factures à établir	17 602	418 (clients)
Fournisseurs Rabais, remises, ristournes à obtenir	0	4098 (autres créances)
TOTAL	17 602	

Note sur le compte de résultat

Note 7 : Ventilation du Chiffre d'Affaires

<i>Rubriques</i>	<i>(en K€)</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2017</i>	<i>Total 31/12/2016</i>
Production vendue (matériels)		0	33	33	115
Production vendue (logiciels)		0	151	151	75
Production vendue (services)		30 487	14 837	45 324	49 556
Produits sur justificatifs		595	596	1 191	706
TOTAL		31 082	15 618	46 700	50 451

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Note 8 : Effectif moyen (ETP)

<i>Effectif</i>	Personnel Privé		Fonctionnaires	
	2017	2016	2017	2016
Cadres	290	275	13	23
Employés	4	4	0	0
TOTAL	294	279	13	23

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Note 9 : Consommations en provenance des tiers

<i>Rubriques en K€</i>	2017	2016
(en K€)		
Sous-traitance	190	205
Sous-traitance technique	13 476	13 805
Achats matériels et équipements	164	370
Achats non stockés	174	200
Locations et charges locatives	1 980	1 982
Entretiens et réparations	1 004	1 062
Assurances	33	71
Personnel extérieur à l'entreprise	5 326	4 296
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	378	492
Transport de biens	15	33
Déplacements, missions, receptions	2 877	4 183
Frais postaux et télécommunications	975	1 029
Autres	569	455
TOTAL	27 162	28 183

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Note 10 : Répartition de l'impôt sur les bénéfices

<i>Répartition</i> <i>En Euros</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net</i>
Résultat courant	-15 195 985		-15 195 985
Résultat exceptionnel	-2 626 301		-2 626 301
Impôts dus à l'étranger		875 327	875 327
Intéressement	-1 000 000		-1 000 000
Crédit Impôt en France		528 172	528 172
RESULTAT COMPTABLE	-18 822 286	1 403 499	-17 418 787

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Note 11 : Situation fiscale différée et latente

Rubriques	En Euros	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
		ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
DECALAGE CERTAINS OU EVENTUELS							
Provisions réglementaires :							
Provisions pour hausse de prix							
Provisions pour fluctuation des cours							
Provisions pour investissements							
Amortissements dérogatoires							
Subventions d'investissement							
Charges non déductibles temporairement :							
A déduire l'année suivante							
Congés payés							
Autres							
Provisions non deductible	2 870 733			1 596 098	3 617 733	849 098	
Organic	49 952			52 341	49 952	52 341	
Participation des salariés							
Autres							
A déduire ultérieurement							
Provisions pour propre assureur							
Autres provisions	4 189 963			399 000	99 000	4 489 963	
Autres provisions dont Engagements retraite : 3 493 K€							
Produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés							
Gain de change latent	320 975			5 158	320 975	5 158	
Situation fiscale différée nette	7 431 622			2 052 597	4 087 659	5 396 560	
ELEMENTS A IMPUTER							
Amortissements réputés différés							
Déficits reportables							
Déficits reportables	42 426 335			12 722 791		55 149 126	
Moins-values à long terme							
Situation fiscale latente nette	42 426 335			12 722 791		55 149 126	

Sofrecom SA fait partie du périmètre d'intégration fiscale ORANGE SA.

Il n'y a aucun stock de déficits fiscaux reportables antérieur à la date d'entrée dans le groupe fiscal.

Note sur le tableau de financement

Note 12 : Capacité d'autofinancement

<i>Rubriques</i>	<i>En K€</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>Variation</i>
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		(9 922)	(9 781)	1,45
+ Transferts de charges d'exploitation				
+ Autres produits d'exploitation		1 581	1 412	11,95
- Autres charges d'exploitation		1 579	1 092	44,63
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
+ Produits financiers		5 192	2 628	97,61
- Reprises sur dépréciations et provisions financières		2 680	1 135	136,08
- Charges financières		4 250	2 362	79,92
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions financières		3 885	2 186	77,75
+ Produits exceptionnels		111	105	6,18
- Produits des cessions d'éléments actif			105	-100,00
- Subventions d'investissement rapportées au résultat				
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles				
- Charges exceptionnelles		2 738	101	2 622,21
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		1	99	-98,70
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions exceptionnels				
- Intéressement des salariés		1 000	350	185,36
- Impôts sur les bénéfices		(1 403)	144	-1 071,86
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		(9 994)	(8 640)	15,67

RESULTAT NET COMPTABLE	(17 419)	(10 417)	67,21
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 030	5 910	154,30
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 607	4 128	84,28
- Résultat sur cession des éléments actif	(1)	5	-123,95
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(9 994)	(8 640)	15,67

Résultat des cinq derniers exercices

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2017 12</i>	<i>31/12/2016 12</i>	<i>31/12/2015 12</i>	<i>31/12/2014 12</i>	<i>31/12/2013 12</i>
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	32 720 000	26 220 000	38 440 000	18 340 000	5 000 000
Nombre d'actions - ordinaires	16 360 000	13 110 000	19 220 000	9 170 000	2 500 000
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	46 700 250	50 451 285	56 578 955	61 220 675	71 073 681
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(10 399 264)	(8 140 030)	(6 176 604)	(7 639 098)	(5 576 963)
Impôts sur les bénéfices	(1 403 499)	144 414	(121 909)	(60 166)	(868 876)
Participation des salariés	1 000 000	350 436	584 610	374 782	(2 273)
Dot. Amortissements et provisions	7 423 022	1 782 374	4 543 872	2 397 045	3 932 213
Résultat net	(17 418 787)	(10 417 254)	(11 183 177)	(10 350 760)	(8 638 027)
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	(1)	(1)	(0)	(1)	(2)
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	(1)	(1)	(1)	(1)	(3)
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	307	302	320	357	394
Masse salariale	19 250 119	20 848 202	21 430 904	23 562 761	24 571 198
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	9 704 145	10 368 273	10 792 087	12 208 972	12 121 356

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

Tableau des filiales et participations

Dénomination	Capital (en devises)	Dev.	Part	Dividendes encaissés KEUR	Val. brute Titres EUR	Prêts, avances cautions EUR	Provisions	CA KEUR	Résultat KEUR
FILIALES (plus de 50%)									
SOFRECOM ARGENTINA	9 000 000	ARS	98%		2 051 288			22 056	-1 069
SOFRECOM ALGERIE	242 000 000	DZD	99,94%		2 217 857				-610
SOFRECOM MAROC	2 000 000	MAD	100%		160 783				
SOFRECOM POLOGNE	2 860 000	PLN	100%		709 863				
SOFRECOM THAILANDE	20 000 000	THB	99,99%		497 574	1 797 810	1 797 810	81	-1 101
SOFRECOM SERVICES MAROC	2 000 000	MAD	99,84%		161 280	2 163 000		15 144	1 322
SOFRECOM VIETNAM	4 454 250 000	VND	100,00%		187 857				
SOFRECOM TUNISIE	290 000	TND	99,00%	2 460	150 264			18 807	4 996
SOFRECOM INDONESIE	8 508 500 000	IDR	99,00%		590 897	103 406		1 184	-718
PARTICIPATIONS (10 à 50%)									
AUTRES TITRES									

SOFRECOM SA
Comptes annuels au 31 Décembre 2017

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>Rubriques</i>	<i>En K€</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>%</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>%</i>
Ventes de marchandises					
- Coût d'achat des marchandises					
MARGE COMMERCIALE					
Production vendue		46 700	98,77	50 451	98,71
+ Production stockée					
- Destockage de production					
+ Production immobilisée		583	1,23	660	1,29
PRODUCTION DE L'EXERCICE		47 283	100,00	51 111	100,00
PRODUCTION + VENTES		47 283	100,00	51 111	100,00
- Coût d'achat des marchandises					
- Consommation provenance tiers		27 162	57,45	28 183	55,14
VALEUR AJOUTEE		20 121	42,55	22 928	44,86
+ Subventions d'exploitation					
- Impôts et taxes		1 089	2,30	1 492	2,92
- Charges de personnel		28 954	61,24	31 216	61,08
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		-9 922	-20,98	-9 781	-19,14
+ Reprises, transfert charges		4 927	10,42	2 993	5,86
+ Autres produits		1 581	3,34	1 412	2,76
- Dotations amortis., dépréciations, provisions		11 145	23,57	3 725	7,29
- Autres charges		1 579	3,34	1 092	2,14
RESULTAT D'EXPLOITATION		-16 138	-34,13	-10 192	-19,94
+ Quote part opérations en commun					
+ Produits financiers		5 192	10,98	2 628	5,14
- Quote part opérations en commun					
- Charges financières		4 250	8,99	2 362	4,62
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-15 196	-32,14	-9 927	-19,42
Produits exceptionnels		111	0,24	105	0,21
- Charges exceptionnelles		2 738	5,79	101	0,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-2 626	-5,55	4	0,01
- Participation des salariés		1 000	2,11	350	0,69
- Impôt sur les bénéfices		-1 403	-2,97	144	0,28
RESULTAT DEL'EXERCICE		-17 419	-36,84	-10 417	-20,38
Produits cessions éléments actif				105	0,21
- Valeur comptable éléments cédés		1	0,00	99	0,19
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS		-1	-0,00	5	0,01

Rapport des Commissaires aux comptes



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Sofrecom S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Sofrecom S.A.

24, avenue du Petit Parc - 94300 Vincennes

Ce rapport contient 30 pages

Référence : SO-218-014



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Sofrecom S.A.

Siège social : 24, avenue du Petit Parc - 94300 Vincennes
Capital social : € 32 720 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

À l'assemblée générale de la société Sofrecom S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sofrecom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note « Contrats à long-terme » de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction de la société. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats et, à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

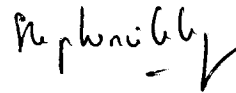
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 4 mai 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Stéphanie Ortega
Associée



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Sofrecom S.A.

***Rapport spécial du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées***

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2017

Sofrecom S.A.

24, avenue du Petit Parc - 94300 Vincennes

Ce rapport contient 3 pages

Référence : SO-218-007



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Sofrecom S.A.

Siège social : 24, avenue du Petit Parc - 94300 Vincennes
Capital social : € 32 720 000

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

À l'assemblée générale de la société Sofrecom S.A.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

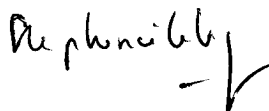
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 4 mai 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Stéphanie Ortega
Associée

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale

SOFRECOM

Société Anonyme au capital de 32 720 000 euros

Siège social : 24 avenue du Petit Parc - 94307 Vincennes Cedex

RCS : Créteil 672 004 660

ORDRE DU JOUR ET PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 MAI 2018

ORDRE DU JOUR

A titre Ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce

A titre Extraordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Capitaux propres
- Augmentation du capital social en numéraire
- Pouvoirs au Directeur Général
- Pouvoirs en vue des formalités

I.- Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte de 17 418 787,23 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels:

- affecte la perte d'un montant de 17 418 787,23 euros au poste "Report à nouveau".

TROISIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci a été avisé qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été signée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

II.- Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

QUATRIEME RESOLUTION

Capitaux propres

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des comptes arrêtés au 31 décembre 2017, statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, décide la dissolution anticipée de la société.

CINQUIEME RESOLUTION

Augmentation du capital social en numéraire

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, et constatant que le capital social est entièrement libéré, décide d'augmenter le capital social en numéraire d'une somme en nominal de six millions et quatre-cents mille (6 400 000) euros, pour le porter de trente-deux millions sept-cents vingt mille (32 720 000) euros à trente-neuf millions cent-vingt mille (39 120 000) euros par l'émission de 3 200 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de deux (2) euros chacune, à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.

Ces actions nouvelles seront émises au pair.

Ces actions nouvelles devront être émises au prix unitaire de 2 euros chacune. Elles seront libérées en totalité lors de leur souscription, correspondant à un montant global de six millions quatre-cents mille (6 400 000) euros.

Les souscriptions et les versements exigibles seront reçus au siège social au plus tard le 31 juillet 2018. Si, à cette date, la totalité des souscriptions et versements exigibles n'a pas été recueillie, la décision d'augmentation sera caduque.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la réalisation de l'augmentation de capital.

SIXIEME RESOLUTION

Modification de l'article 6 des Statuts

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide, sous la condition de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

« Article 6 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de trente-neuf millions cent-vingt mille (39 120 000) euros, divisé en 19 560 000 (dix-neuf millions cinq-cents soixante mille) actions de deux (2) euros chacune, entièrement libérées. »

La réalisation de la condition à laquelle est subordonnée la présente modification des Statuts sera constatée par l'émission par la banque dépositaire des fonds et/ou le Commissaire aux Comptes de la société du ou des certificats visés à l'article L.225-146 du Code de commerce.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs au Directeur Général

L'Assemblée Générale confère au Directeur Général tous pouvoirs pour procéder à la réalisation matérielle de l'augmentation de capital, recueillir les souscriptions et les versements, et de manière générale prendre toute mesure pour la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

HUITIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Annexe : Article L. 225-102-1, al 3

Liste des mandats sociaux

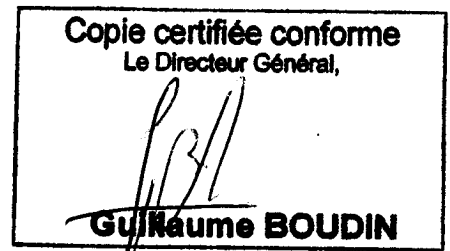
Mandats des administrateurs de Sofrecom SA au 30 septembre 2017

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux personnes physiques durant l'exercice.

Maï de la ROCHEFORDIERE	<u>Administrateur :</u> - Sofrecom SA - Orange Participations - Globecast Holding - Network Related Services - Orange Egypt - Orange Slovensko - Orange Romania
Gérald MAZZIOTTO	<u>Administrateur :</u> - France Cable et Radio Côte d'Ivoire - Orange Niger - Sodetel <u>Représentant Permanent :</u> - d'Orange Participations, au Conseil d'Administration de Sofrecom <u>Président du Conseil d'Administration :</u> - Orange Niger

Bruno METTLING	<i>Sociétés immatriculées en France :</i> • Administrateur de Sofrecom Hors Groupe : • Administrateur d'Air France-KLM • Administrateur d'Amref Flying Doctors <i>Sociétés immatriculées hors de France :</i> • Administrateur de Mauritius Telecom • Administrateur de Médi Télécom • Administrateur et Président du Conseil d'administration d'Orange Côte d'Ivoire • Représentant permanent de MT Telecom pour les mandats de Director et de Chairman of the Board au sein d'Orange Egypt for Telecommunications • Administrateur et Président du Conseil d'administration de la Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (Sonatel)
Guillaume BOUDIN	<u>Administrateur:</u> - Sofrecom SA - Sofrecom Services Maroc - Sofrecom Thaïlande - Sofrecom Indonésie Consulting <u>Représentant Permanent :</u> - de Sofrecom SA, au Conseil d'Administration de Sofrecom Services Maroc <u>Président du Conseil d'Administration:</u> - Sofrecom Services Maroc <u>Directeur Général:</u> - Sofrecom SA <u>Mandats Groupe Orange terminés en 2017 :</u> - administrateur de la société NRS - administrateur OBS Russie

Marc RENNARD	<i>Sociétés immatriculées en France :</i> • Administrateur d'Orange Bank (précédemment Groupama Banque) • Administrateur et Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière d'Orange Bank (précédemment Rapp 77) • Administrateur et Président du Conseil d'administration de Sofrecom • Membre du Comité stratégique d'Afrimarket Hors Groupe Orange : • Gérant d'Euronet Services • Membre du Comité stratégique de Famoco <i>Sociétés immatriculées hors de France :</i> • Administrateur du Centre d'expertise en conformité Orange Money (CECOM) • Administrateur de Korek Telecom (démissionnaire) • Administrateur d'Orange Côte d'Ivoire
Pascal VIGINIER	<u>Administrateur :</u> - Sofrecom SA - vice-président de l'académie des technologies et - Président du conseil d'école de Telecom sud Paris



SOFRECOM

Société Anonyme au capital de 32 720 000 euros
Siège social : 24 avenue du Petit Parc - 94307 Vincennes Cedex
RCS : Créteil 672 004 660

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 15 MAI 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le 15 mai à 9 heures 30,
L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est réunie au siège social, sur convocation faite par son Président.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre en date du 2 mai 2018.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Marc RENNARD préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Orange Participations, représentée par Monsieur Johan VAN DEN CRUIJCE, membre représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction est appelée comme Scrutateur unique.

Madame Dominique MICHELET-PATRY, non actionnaire, est désignée comme Secrétaire.

Les représentants du cabinet KPMG, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqués, se sont excusés et n'assistent pas à la réunion.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents et représentés possèdent 16 360 000 des 16 360 000 actions ayant droit de vote. En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- La copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes avec l'avis de réception ;
- La feuille de présence et les pouvoirs donnés par les actionnaires représentés ;
- Un exemplaire des statuts de la société ;
- Les rapports du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ;
- Le texte des projets de résolutions.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et aux commissaires aux comptes dans les délais prescrits par la loi et ont été tenus à leur disposition au siège social de la Société depuis cette date.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre Ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce

A titre Extraordinaire :

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Capitaux propres
- Augmentation du capital social en numéraire
- Pouvoirs au Directeur Général
- Pouvoirs en vue des formalités

Lecture est donnée des rapports du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale. Le Président soumet ensuite au vote de l'Assemblée les résolutions suivantes :

A titre Ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte de 17 418 787,23 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels:

- affecte la perte d'un montant de 17 418 787,23 euros au poste "Report à nouveau".

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, celui-ci a été avisé qu'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été signée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

A titre Extraordinaire :

QUATRIEME RESOLUTION

Capitaux propres

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des comptes arrêtés au 31 décembre 2017, statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, décide la dissolution anticipée de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est rejetée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

Augmentation du capital social en numéraire

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, et constatant que le capital social est entièrement libéré, décide d'augmenter le capital social en numéraire d'une somme en nominal de six millions et quatre-cents mille (6 400 000) euros, pour le porter de trente-deux millions sept-cents vingt mille (32 720 000) euros à trente-neuf millions cent-vingt mille (39 120 000) euros par l'émission de 3 200 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de deux (2) euros chacune, à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.

Ces actions nouvelles seront émises au pair.

Ces actions nouvelles devront être émises au prix unitaire de 2 euros chacune. Elles seront libérées en totalité lors de leur souscription, correspondant à un montant global de six millions quatre-cents mille (6 400 000) euros.

Les souscriptions et les versements exigibles seront reçus au siège social au plus tard le 31 juillet 2018. Si, à cette date, la totalité des souscriptions et versements exigibles n'a pas été recueillie, la décision d'augmentation sera caduque.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la réalisation de l'augmentation de capital.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Modification de l'article 6 des Statuts

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide, sous la condition de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

« Article 6 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de trente-neuf millions cent-vingt mille (39 120 000) euros, divisé en 19 560 000 (dix-neuf millions cinq-cents soixante mille) actions de deux (2) euros chacune, entièrement libérées. »

La réalisation de la condition à laquelle est subordonnée la présente modification des Statuts sera constatée par l'émission par la banque dépositaire des fonds et/ou le Commissaire aux Comptes de la société du ou des certificats visés à l'article L.225-146 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs au Directeur Général

L'Assemblée Générale confère au Directeur Général tous pouvoirs pour procéder à la réalisation matérielle de l'augmentation de capital, recueillir les souscriptions et les versements, et de manière générale prendre toute mesure pour la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

HUITIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

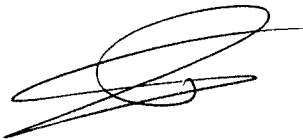
L'Assemblée Générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président du Conseil d'Administration déclare la séance levée à 10 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président du Conseil d'Administration, le Scrutateur et le Secrétaire.

LE PRESIDENT



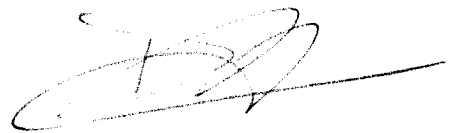
Marc RENNARD

LE SCRUTATEUR



**Orange Participations
représentée par Cédric
TESTUT**

LE SECRETAIRE



Dominique MICHELET-PATRY